Health

Le sulfonate de perfluorooctane, ses sels et ses précurseurs contenant les groupes fonctionnels C₈F₁₇SO₂ ou C₈F₁₇SO₃

Introduction

La Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999 (LCPE 1999) exige que les ministres fédéraux de la Santé et de l'Environnement réalisent une évaluation préalable afin de déterminer, de façon diligente, si une substance présente un risque pour la santé humaine ou l'environnement. En se fondant sur cette évaluation préalable, les ministres peuvent proposer qu'aucune autre disposition ne soit prise à l'égard de cette substance, que la substance soit ajoutée à la Liste des substances d'intérêt prioritaire en vue d'une évaluation plus détaillée ou que la substance soit inscrite sur la Liste des substances toxiques de l'annexe 1 de la Loi.

Les évaluations préalables des risques pour la santé humaine se concentrent sur les niveaux d'effets prudents pour des paramètres critiques ainsi que sur les estimations supérieures d'exposition, cela après examen de toute l'information pertinente obtenue. Les décisions fondées sur la nature des effets critiques et les marges d'exposition tiennent compte du niveau de confiance accordé au caractère complet des bases de données consultées, tant pour l'exposition que pour les effets, dans le contexte d'une évaluation préalable. Des renseignements généraux supplémentaires sur les évaluations préalables des effets sur la santé réalisées en vertu de ce programme peuvent être obtenus en consultant le site : http://www.hc-sc.gc.ca/exsd-dse.

Une évaluation préalable des effets sur la santé a été réalisée pour le sulfonate de perfluorooctane (SPFO), ses sels et ses précurseurs contenant les groupes fonctionnels C₈F₁₇SO₂ ou C₈F₁₇SO₃ car certains de ces composés étaient visés par l'étape pilote de la Liste intérieure des substances, qui prévoyait leur évaluation en fonction des critères de persistance ou de bioaccumulation et de toxicité inhérente pour les organismes autres que les humains, conformément à l'alinéa 73(1)*b*) de la LCPE 1999, et afin de donner suite à une demande du



ministre de l'Environnement d'inscrire ces composés sur la Liste des substances d'intérêt prioritaire.

Le présent rapport d'évaluation préalable des effets sur la santé humaine et la documentation de travail connexe inédite ont été préparés par les évaluateurs de la Division des substances existantes de Santé Canada, et leur teneur a été examinée au cours de plusieurs réunions de fonctionnaires supérieurs de la division. Le rapport a ensuite fait l'objet d'un examen à l'externe afin de vérifier la pertinence de la couverture des données et la validité des conclusions. Les rapports d'évaluation portant sur la santé et l'environnement ont été approuvés par le Comité de gestion de la LCPE d'Environnement Canada et de Santé Canada. La documentation de travail à l'appui peut être obtenue sur demande en s'adressant par courriel à ExSD@hc-sc.gc.ca. L'information sur l'évaluation préalable des effets sur l'environnement peut être obtenue à : http://www.ec.gc.ca/substances/ese.

Les renseignements obtenus jusqu'en septembre 2003 ont été examinés dans le cadre de la présente évaluation préalable des effets sur la santé. Les renseignements jugés essentiels et les facteurs pris en compte pour l'évaluation sont résumés ci-dessous.

Identité, utilisation et sources d'exposition

Le SPFO, ses sels et ses précurseurs font partie d'une catégorie plus large de substances chimiques fluorées communément appelées les composés perfluoroalkyliques (PFA). Selon l'utilisation prévue, les divers précurseurs du SPFO sont obtenus par dérivation à partir du fluorure de perfluorooctanesulfonyle (FPOS : $C_8F_{17}SO_2F$) (OCDE, 2002), ce qui donne des molécules de formule chimique générale $CF_3(CF_2)_7SO_2$ -R. L'évaluation préalable des effets sur la santé du SPFO, de ses sels et de ses précurseurs contenant les groupes fonctionnels $C_8F_{17}SO_2$ ou $C_8F_{17}SO_3$ porte sur quelque 50 substances figurant sur la Liste intérieure des substances (voir l'annexe 1).

Une enquête a été menée auprès de l'industrie canadienne en 2000, en vertu de l'article 71 de la LCPE 1999, afin de connaître les quantités fabriquées, importées et exportées de même que les utilisations de certains PFA, de leurs dérivés et de leurs polymères. L'enquête a démontré qu'il n'y avait pas de fabrication connue de PFA, y compris de SPFO, au Canada. Quelque 600 000 kg de PFA ont été importés au Canada de 1997 à 2000, le SPFO ne représentant qu'une petite partie de ce total (Environnement Canada, 2001). Le SPFO et ses précurseurs étaient importés au Canada sous forme de produits chimiques ou présents dans divers produits. Comme cela a déjà été mentionné (OCDE, 2002), les principales applications du SPFO et de ses précurseurs ont trait à des agents répulsifs de l'eau, de l'huile, de la saleté et de la graisse appliqués sur des surfaces ou sur des papiers, notamment les tapis et les moquettes, les tissus et rembourrages et les emballages alimentaires, de même qu'à certaines applications chimiques spécialisées, comme dans les mousses extinctrices, les fluides hydrauliques, les détachants de moquettes, les agents tensio-actifs pour les mines et les puits de pétrole et d'autres produits chimiques spécialisées. Étant donné ces

modes d'utilisation, l'exposition des humains à ces substances résulterait sans doute de contacts avec celles-ci ou de l'utilisation de certains produits de consommation en contenant (3M, 1999a).

L'évaluation préalable des effets sur la santé du SPFO, de ses sels et de ses précurseurs contenant les groupes fonctionnels $C_8F_{17}SO_2$ ou $C_8F_{17}SO_3$ est fondée sur une comparaison des écarts entre les concentrations de SPFO dans le sang et le foie d'animaux de laboratoire¹, associées à l'apparition d'effets toxicologiques, et les concentrations dans le sang et le foie des humains. Les facteurs ci-après ont été pris en compte pour l'élaboration de la démarche de l'évaluation préalable des effets sur la santé du SPFO, de ses sels et de ses précurseurs mentionnés dans le présent rapport :

- Des processus chimiques, environnementaux et métaboliques peuvent donner lieu à l'élimination du groupe fonctionnel perfluoré, faisant apparaître du SPFO (3M, 1999a,b).
- Le SPFO est une substance persistante et ne peut être dégradé plus avant ou transformé en d'autres composés de façon métabolique (3M, 1999a,b).
- Selon une modélisation CATABOL (Mekenyan et Dimitrov, 2002), les substances mentionnées dans l'annexe 1 de la présente évaluation pourraient être biodégradées en SPFO.
- Comme le SPFO est sans doute le produit perfluoré ultime de dégradation ou de transformation métabolique du groupe de substances mentionnées dans l'annexe 1, sa concentration dans les tissus humains constitue un indicateur utile de l'exposition à ce groupe de substances de toutes les sources possibles.
- La surveillance biologique faite chez des humains (et des espèces animales) a été concentrée sur le SPFO décelé dans le sang de Nord-Américains et d'Européens n'ayant pas subi d'exposition professionnelle.
- Le profil de toxicité des précurseurs du SPFO examinés (voir le tableau ci-dessous) apparaît généralement semblable à celui du SPFO lui-même. Les données disponibles montrent que les effets associés aux précurseurs du SPFO apparaissent à des valeurs d'exposition semblables, ou légèrement supérieures, à celles obtenues pour le SPFO.

Les données toxicologiques pertinentes pour le présent rapport d'évaluation ont été obtenues pour les substances de la Liste intérieure des substances présentées dans le tableau ciaprès et ensuite appliquées à l'évaluation des précurseurs du SPFO figurant dans l'annexe 1:

Substance	Désignation	Nº du CAS
Sulfonate de perfluorooctane	SPFO	2795-39-3 (sel de potassium) 29081-56-9 (sel d'ammonium) 70225-14-8 (sel de diéthanolamine)
<i>N</i> -Éthyl-1,1,2,2,3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-heptadécafluoro- <i>N</i> -(2-hydroxyéthyl)octanesulfonamide	N-EtFOSE	1691-99-2

¹ Les données des études épidémiologiques obtenues ont été jugées inadéquates pour une telle analyse.

Santé Canada 5 mars 2004

Substance	Désignation	Nº du CAS
1,1,2,2,3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-heptadécafluoro- <i>N</i> -(2-	N-MeFOSE	24448-09-7
hydroxyéthyl)-N-méthyloctanesulfonamide		
N-Éthyl-1,1,2,2,3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-	N-EtFOSA	4151-50-2
heptadécafluorooctanesulfonamide		
<i>N</i> -Éthyl-1,1,2,2,3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-	N-MeFOSA	31506-32-8
heptadécafluorooctanesulfonamide		
N-Éthyl-N-[(heptadécafluorooctyl)sulfonyl]glycinate de potassium	PFOSAA	2991-51-7
Chlorure de <i>N,N,N</i> -triméthyl-2-[(2-méthyl-		92265-81-1
acryloyl)oxy]éthanaminium polymérisé avec l'acrylate de 2-		
éthoxyéthyle, l'acrylate de 2-		
⊕[(heptadécafluorooctyl)sulfonyl]méthylaminoéthyle et le		
méthacrylate d'oxiranylméthyle		

Évaluation de l'exposition et caractérisation du danger

Bien que les données relevées pour certaines de ces substances (voir le tableau précédent) étaient variables et limitées, les renseignements obtenus montrent que les effets toxicologiques de ces précurseurs du SPFO sont semblables à ceux du SPFO lui-même (tableau 1). En outre, selon ces données, les effets sur la santé attribuables à l'exposition à ces substances semblent quelque peu moins importants, ou sont observés à des expositions (doses) plus élevées, que ceux découlant de l'exposition au SPFO lui-même.

Les études jugées critiques pour la présente évaluation du SPFO, de ses sels et de ses précurseurs (concentration minimale avec effet observé) sont des études à doses répétées et à long terme réalisées chez des rongeurs et des primates. Des rats auxquels on avait administré du SPFO pendant deux ans (dans la nourriture) ont présenté des effets histopathologiques affectant le foie des mâles et des femelles à des doses aussi faibles que 0,06-0,23 mg/kg-pc par jour et 0,07-0,21 mg/kg-pc par jour respectivement (Covance Laboratories, Inc., 2002a). Les concentrations moyennes de SPFO dans le sérum et le foie des mâles et des femelles correspondant à ces doses étaient, respectivement, de 7,6 et 20,2 µg/ml et de 26,4 et 55,1 µg/g, après deux années d'exposition (3M Environmental Laboratory, 2001). Une plus grande atrophie du thymus (chez les femelles) et une réduction des concentrations de lipoprotéines de haute densité, du cholestérol, de la bilirubine et de la triiodothyronine (chez les mâles) ont été observées chez des singes auxquels on avait administré 0,03 mg SPFO/kg-pc par jour pendant 26 semaines (Covance Laboratories, Inc., 2002b)². Les concentrations moyennes de SPFO dans le sérum des mâles et des femelles après 26 semaines étaient de 15.8 et de 13.2 ug/ml respectivement (3M Environmental Laboratory, 2000). Les concentrations moyennes de SPFO dans le foie des mâles et des femelles après 27 semaines étaient de 17,3 et de 22,2 µg/g respectivement.

Les données des études d'exposition chronique montrent que le SPFO (augmentation de l'incidence des adénomes hépatocellulaires chez les mâles et les femelles) et le N-EtFOSE

-

² Aussi signalé dans Seacat et coll. (2002).

(augmentation de l'incidence des adénomes hépatocellulaires chez les femelles; d'adénomes cellulaires folliculaires de la thyroïde chez les mâles) ont un pouvoir cancérogène chez le rat. Au cours de ces deux études, des augmentations statistiquement significatives de l'incidence des tumeurs n'ont été observées qu'aux doses les plus élevées utilisées, c'est-à-dire aux doses supérieures à celles donnant lieu à l'apparition d'effets non néoplasiques chez ces animaux. Le SPFO et les substances apparentées évaluées ici ne sont pas génotoxiques si l'on se base sur les résultats d'un large éventail d'essais *in vitro* et *in vivo*.

Les données utilisées comprenaient aussi celles d'études des effets sur la santé chez des travailleurs subissant une exposition professionnelle au SPFO. Bien qu'un risque significativement plus élevé de cancer de la vessie ait été noté chez un groupe de travailleurs exposés au SPFO, les études épidémiologiques des travailleurs subissant une exposition professionnelle au SPFO ne sont pas jugées pertinentes pour l'évaluation des possibilités de cette substance (et de ses précurseurs) à provoquer un cancer chez les humains. Les travailleurs étaient exposés à d'autres substances et le nombre de décès, tant spécifique à une cause que général, était relativement faible. En outre, la base de données ne permettait pas d'évaluer certains aspects, comme la cohérence, nécessaires au poids de la preuve en matière de causalité.

D'autres enquêtes portant sur des travailleurs subissant une exposition professionnelle et chez lesquels on a recherché une relation entre l'exposition au SPFO (surveillance des concentrations de SPFO dans le sérum, qui pouvaient atteindre $10~\mu g/ml$) et des effets sur des paramètres chimiques, hématologiques et hormonaux cliniques, n'ont permis de déceler aucune association. La sensibilité de ces enquêtes est limitée par le faible taux de participation et le taux de renouvellement des employés à certaines installations.

Une étude récente, qui a fourni des données analytiques préliminaires sur la présence et la répartition de certains composés perfluorés organiques dans le sang de 56 adultes canadiens volontaires non exposés de façon professionnelle, a permis de déceler du SPFO dans 100 % des échantillons (Kubwabo et coll., 2002). Les concentrations mesurées de SPFO dans le sérum variaient de 0,0037 à 0,065 µg/ml; la concentration moyenne et celle du 95^e percentile étaient, respectivement, de 0,0288 et 0,0631 µg/ml. Ces valeurs sont semblables à celles déterminées au cours d'autres études de surveillance biologique réalisées récemment aux États-Unis et en Europe (OCDE, 2002) et la gamme générale des concentrations de SPFO dans le sérum ne semble pas s'être étendue de façon marquée au cours des dernières années.

Une étude portant sur 599 enfants (de 2 à 12 ans) aux États-Unis et réalisée de 1994 à 1995 a permis de noter une concentration moyenne géométrique de SPFO dans le sérum de 37,5 ppb $(0,0375~\mu g/ml)$ pour un 95^e percentile de 97 ppb $(0,097~\mu g/ml)$, bien qu'un petit nombre d'échantillons (<20) ait donné des valeurs supérieures. Les valeurs individuelles variaient fortement, allant de 7 à 515 ppb ou de 0,0067 à 0,515 $\mu g/ml$ (3M Medical Department, 2002). Une analyse réalisée à la fin de 1990 et portant sur la présence de SPFO dans des échantillons sanguins

prélevés antérieurement a montré une augmentation appréciable des concentrations 20 ans environ après le début de la production commerciale de ces substances (à la fin des années 1940), mais il ne semble pas y avoir eu augmentation des concentrations entre le début des années 1970 et la fin des années 1990, bien que les données soient limitées (3M, 1999a).

Étant donné les propriétés physiques et chimiques du SPFO, cette substance ne devrait pas s'accumuler dans le lait maternel. Aucune donnée de surveillance biologique n'a été obtenue pour les très jeunes enfants, mais les concentrations de SPFO dans le sérum de foetus et de nouveau-nés n'étaient pas supérieures à celles des femelles exposées au cours d'études expérimentales (Argus Research Laboratories, 1999e,f).

L'analyse d'échantillons de foie prélevés sur 30 cadavres aux États-Unis a permis de noter des concentrations de SPFO allant de <0,0045 (seuil de mesure) à 0,057 μ g/g (Olsen et coll., 2003). Les concentrations moyennes et moyennes géométriques étaient de 0,0188 et 0,0152 μ g/g respectivement.

La confiance à l'égard de l'évaluation des effets du SPFO et du N-EtFOSE est élevée étant donné la base de données disponible qui couvre une large gamme de paramètres toxicologiques. Le niveau de confiance est cependant faible pour les autres composés apparentés au SPFO vu l'absence de données, mais cela est atténué dans une certaine mesure par le fait que ces composés sont sans doute transformés en SPFO dans les milieux naturels et biologiques. Le niveau de confiance à l'égard de la mesure de la « dose interne » de SPFO (concentrations dans le sérum et le foie) pour l'évaluation de l'exposition de la population générale à ce groupe de composés est élevé. La taille de la population échantillonnée au Canada est relativement faible, mais la concentration moyenne mesurée est semblable à celle signalée ailleurs pour des échantillons prélevés d'autres populations non exposées de façon professionnelle, cela tant aux États-Unis qu'en Europe. Les concentrations de SPFO dans le sérum ne semblent pas s'être accrues de façon marquée au cours des 20 dernières années (3M, 1999a). Le niveau de confiance pourrait cependant être légèrement inférieur dans le cas des données portant sur les concentrations de SPFO dans le foie humain, étant donné le petit échantillonnage mentionné dans le seul rapport examiné, mais l'utilisation de cette valeur d'exposition tient compte des aspects associés à la toxicocinétique et au métabolisme de ces substances.

Conclusion proposée pour la santé humaine

Les deux études en laboratoire jugées critiques pour l'analyse de la marge d'exposition sont l'étude de toxicité chronique chez le rat, où un nombre important d'animaux ont été exposés pour chaque groupe de doses pendant pratiquement toute la durée de leur vie, et l'étude chez de petits groupes de singes (jugés être de meilleurs modèles des humains) qui ont reçu du SPFO pendant 26 semaines. Les concentrations de SPFO dans le sérum et le foie de ces animaux au niveau d'effets critiques étaient inférieures à celles correspondantes chez des rats F₀ et F₁ au cours de l'étude de toxicité pour la reproduction et le développement ayant porté sur deux générations.

Le plus souvent, au cours des évaluations préalables des effets sur la santé des Substances existantes réalisées conformément à la LCPE 1999, les marges d'exposition sont fondées sur une comparaison entre les doses (absorption) administrées à des animaux de laboratoire, et auxquelles des effets attribuables à la substance sont observés, et la valeur maximale estimée de l'absorption chez l'humain. De telles estimations de l'absorption du SPFO sont contenues dans le document de travail d'appui, mais elles sont moins fiables pour l'obtention de marges que celles fondées sur les concentrations dans le sérum. Dans le présent cas, les comparaisons ont donc été fondées sur les concentrations de SPFO dans le sérum et le foie des animaux auxquels on avait administré du SPFO et sur les données tirées des études de surveillance biologique chez l'homme. Il n'est donc pas nécessaire de tenir compte de l'importante incertitude liée à la détermination de la valeur supérieure de l'absorption estimée de SPFO chez les humains qui découle de données limitées sur les concentrations de SPFO et de ses précurseurs dans l'atmosphère, les aliments, l'eau potable et le lait maternel ainsi que celles résultant du contact avec des produits domestiques traités par des substances perfluorées. De plus, les concentrations de SPFO dans les tissus humains constituent un indicateur utile de l'exposition combinée de toutes les sources.

Une comparaison des concentrations de SPFO dans le sérum et le foie d'animaux au niveau d'effets critiques avec les concentrations dans le sérum et/ou le foie d'adultes et d'enfants ayant fait l'objet des études de surveillance biologique est présentée dans le tableau suivant :

Étude critique et effet	Paramètre de la dose de SPFO à l'effet critique	Paramètre(s) de l'exposition humaine au SPFO	Marge d'exposition (effet critique/exposition humaine)
Modifications microscopiques dans le foie de rats (m et f) dont la nourriture a contenu du	Concentration sérique de SPFO : 13,9 µg/ml ²	Concentration sérique moyenne de SPFO chez des adultes au Canada ³ : 0,028 µg/ml	496
SPFO pendant 2 ans ¹		95° percentile de la concentration sérique de SPFO chez des adultes au Canada ³ : 0,0631 µg/ml	220

Étude critique et effet	Paramètre de la dose de SPFO à l'effet critique	Paramètre(s) de l'exposition humaine au SPFO	Marge d'exposition (effet critique/exposition humaine)
		Concentration sérique moyenne de SPFO chez des enfants aux États-Unis ⁴ : 0,0375 µg/ml	371
		95° percentile de la concentration sérique de SPFO chez des enfants aux États- Unis ⁴ : 0,097 μg/ml	143
	Concentration hépatique de SPFO : 40,8 µg/g ⁵	Concentration hépatique moyenne ⁶ de SPFO : 0,0188 µg/g	2 170 ⁷
Atrophie du thymus (f), réduction des lipoprotéines sériques de haute densité (m), du cholestérol (m), de	Concentration sérique de SPFO : 14,5 µg/ml ⁸	Concentration sérique moyenne de SPFO chez des adultes au Canada ³ : 0,028 µg/ml	518
la triiodothyronine (m) et de la bilirubine totale (m) chez des singes ayant reçu du SPFO pendant 26 semaines ¹		95° percentile de la concentration sérique de SPFO chez des humains adultes au Canada ³ : 0,0631 µg/ml	230
		Concentration sérique moyenne de SPFO chez des enfants aux États-Unis ⁴ : 0,0375 µg/ml	387
		95° percentile de la concentration sérique de SPFO chez des enfants aux États- Unis ⁴ : 0,097 µg/ml	149
	Concentration hépatique de SPFO : 19,8 µg/g ⁹	Concentration hépatique moyenne ¹⁰ de SPFO : 0,0188 µg/g	1 05311

- ¹ Covance Laboratories, Inc. (2002a).
- ² Moyenne des concentrations moyennes chez les mâles (7,6 μg/ml) et les femelles (20,2 μg/ml).
- ³ Kubwabo et coll. (2002).
- ⁴ 3M Medical Department (2002).
- Moyenne des concentrations moyennes chez les mâles $(26,4 \mu g/g)$ et les femelles $(55,1 \mu g/g)$.
- Concentration moyenne de SPFO dans le foie de 30 cadavres (Olsen et coll., 2003).
- Il n'y avait pas de données publiées sur le 95^e percentile. La marge d'exposition de 716 est fondée sur la concentration la plus élevée de SPFO dans le foie humain obtenue pour cette étude (0,057 μg/g).
- ⁸ Moyenne des concentrations moyennes chez les mâles (15,8 μg/ml) et les femelles (13,2 μg/ml), à la semaine 26.
- Movenne des concentrations movennes chez les mâles (17,3 μ g/g) et les femelles (22,2 μ g/g), à la semaine 27.
- Concentration moyenne de SPFO dans le foie de 30 cadavres (Olsen et coll., 2003).
- Il n'y avait pas de données publiées sur le 95^e percentile. La marge d'exposition de 347 est fondée sur la concentration la plus élevée de SPFO dans le foie humain obtenue pour cette étude (0,057 μg/g).

Ces marges sont jugées adéquates pour tenir compte des éléments d'incertitude, notamment la variation intraspécifique, la variation interspécifique et l'adversité ou la sévérité biologique des effets jugés critiques. Ces marges constituent aussi une protection contre l'incidence accrue des tumeurs observée au cours de l'étude chronique du SPFO chez le rat car ces tumeurs n'ont été observées qu'à des doses supérieures à celles qui provoquaient des effets non néoplasiques et que le poids de la preuve démontrait que le SPFO, et ses précurseurs, n'étaient pas génotoxiques. Les marges obtenues pour les concentrations dans le sang chez les enfants étaient quelque peu faibles (145 environ pour les valeurs du 95^e percentile), mais des marges plus appropriées pour la comparaison avec la concentration donnant lieu à des effets notés au cours des études à long terme sont obtenues pour les adultes (225 environ pour les valeurs du 95^e percentile), car ces derniers sont exposés pendant une plus grande partie de leur vie. En outre, les concentrations minimales avec effet observé critique choisies pour le calcul de ces marges d'exposition sont très prudentes étant inférieures d'un ordre de grandeur environ aux valeurs obtenues au cours des autres études (effets observés au cours des études sur la reproduction chez le rat). Les marges sont aussi fondées sur des paramètres de l'exposition au SPFO plus pertinents que les doses des études expérimentales et les estimations déterministes de l'absorption quotidienne chez les enfants et les adultes et, par conséquent, tiennent compte d'une partie importante de l'incertitude liée aux différences pharmacocinétiques interspécifiques et intraspécifiques (dont il est généralement tenu compte dans les facteurs d'incertitude par défaut de 4 et 3,2 fois respectivement). Bien que fondées sur des données limitées, les marges plus élevées pour les concentrations dans le foie tiennent compte d'une plus grande incertitude des facteurs toxicocinétiques. Les marges tiennent aussi compte des limites de la base de données concernant l'exposition humaine. L'utilisation des 95^e percentiles pour les concentrations dans le sérum s'avère plus prudente que les estimations déterministes de l'exposition, qui sont fondées sur les absorptions moyennes à partir des milieux naturels.

Sur la base de ces marges d'exposition, il est recommandé que le SPFO, ses sels et ses précurseurs ne soient pas considérés « toxiques » au sens de l'alinéa 64c) de la LCPE 1999.

Recommandations proposées aux ministres de l'Environnement et de la Santé

Sur la base de considérations environnementales, il est proposé que le SPFO, ses sels et ses précurseurs soient considérés, en tant que groupe, « toxiques » au sens de l'article 64 de la LCPE 1999 (voir http://www.ec.gc.ca/substances/ese).

Tableau 1: Résumé des effets sur la santé du SPFO et de composés apparentés

Paramètre	SPFO	N-EtFOSE	N-EtFOSA	N-MeFOSE	N-MeFOSA	PFOSAA	Éthanaminium
Toxicité aiguë : voie orale	DL ₅₀ orale rat (m/f) DL ₅₀ = 251 mg/kg-pc (International Research and Development Corporation, 1978a) [Autres études : Hazleton Laboratories America, Inc., 1987a; Hazleton Wisconsin, Inc., 1994a; Corning Hazleton,	DL_{50} orale rat (m/f) $DL_{50} = 1$ 467 mg/kg-pc (International Research and Development Corporation, 1978b)	DL ₅₀ orale rat (m/f) DL ₅₀ = >500 et <5 000 mg/kg-pc (Riker Laboratories, Inc., 1981b) [Autre étude : Riker Laboratories, Inc.,	DL ₅₀ orale rat (m/f) DL ₅₀ = >1 000 and <5 000 mg/kg-pc (Riker Laboratories, Inc., 1979)	DL ₅₀ orale rat (m/f) DL ₅₀ = 350 mg/kg-pc (Hazleton Laboratories America, Inc., 1985a) [Autres études : Riker Laboratories, Inc., 1981c; Hazleton Laboratories America, Inc., 1985b]	DL _{s0} orale rat (m/f) DL _{s0} = >0,5 and <5 ml/kg-pc (Biosearch, Inc., 1978c) [Autres études : Biosearch, Inc., 1978a; Hazleton Laboratories America, Inc., 1908 1008	DL ₅₀ orale rat (m/f) DL ₅₀ = >5 g/kg-pc (Hazleton Wisconsin, Inc., 1991a)
Toxicité aiguë : voie cutanée	Inc., 1997a]		1987]			1988a] DL ₅₀ cutanée lapin (m/f) contact de 24 heures DL ₅₀ = >2 000 mg/kg-pc (Hazleton Laboratories America, 1988b)	
Toxicité aiguë : inhalation	CL ₅₀ inhalation rat (m/f) CL ₅₀ = 5 200 mg/m ³ (Bio/Dynamics, Inc., 1979a)	CL ₅₀ inhalation rat (m/f) CL ₅₀ = >6,5 g/m ³ (Hazleton Laboratories America, Inc., 1981)				CL ₅₀ inhalation rat (m/f) CL ₅₀ = >22 g/m ³ et <66 g/m ³ (Bio/Dynamics, Inc., 1979b)	

Paramètre	SPFO	N-EtFOSE	N-EtFOSA	N-MeFOSE	N-MeFOSA	PFOSAA	Éthanaminium
Irritation : voie oculaire	Irritation sévère: lapin 0,1 ml application oculaire, lavage après 5 ou 30 secondes (Riker Laboratories, Inc., 1981a) [Autres études: irritation de légère à moyenne: Warf Institute, Inc., 1974, 1975; Hazleton Laboratories America, Inc., 1987b; Hazleton Wisconsin, Inc., 1994b; Corning Hazleton, Inc., 1997b]		Irriation très légère: lapin (f) 0,1 g application oculaire (Riker Laboratories, Inc., 1984)	Absence d'irritation: lapin 0,1 g application oculaire (Biosearch, Inc., 1978b)	Irritation très légère: lapin (f) 0,09 g application oculaire (Hazleton Laboratories America, Inc., 1985c) [Autre étude : Hazleton Laboratories America, Inc., 1985d]	Irritation légère: lapin 0,1 ml application oculaire (sans lavage) (Hazleton Laboratories America, Inc., 1988c) [Autre étude: Biosearch, Inc., 1978d]	Irritation moyenne: lapin 0,1 ml application oculaire (sans lavage) (Hazleton Wisconsin, Inc., 1991b)
Toxicité à court terme, doses répétées	CMENO gavage rat (m/f), 28 jours CMENO = 3 mg/kg-pc par jour hypertrophie hépatocellulaire (m/f); augmentation du poids relatif du foie (m/f); augmentation du poids relatif du rein (f); réduction du poids corporel (f) (NOTOX, 1999) [Autre étude : Austin et coll., 2003]			CMEOalimentatio n (m/f), au moins 4 semaines CMEO (m/f) = 2,4 - 4,1 mg/kg-pc par jour augmentation du poids relatif du foie (f), hypertrophie hépatocellulaire (m) (les chercheurs indiquent une CMENO de 35 - 63 mg/kg-pc par jour, sans tenir compte des effets hépatiques aux plus faibles doses) (Covance Laboratories, Inc., 2000a)			

Paramètre	SPFO	N-EtFOSE	N-EtFOSA	N-MeFOSE	N-MeFOSA	PFOSAA	Éthanaminium
Toxicité	CMEO gavage singe	CMEO alimentation rat		CMEO			
subchronique	rhésus (m/f), 90 jours	(m/f), 90 jours		alimentation rat			
sacemonique	CMEO = 0.5 mg/kg-pc	CMEO (m) = 2 mg/kg-pc		(m/f), 13 semaines			
	par jour	par jour		CMEO(m) = 2			
	par jour	par jour		mg/kg-pc par jour			
	signes cliniques de toxicité	légère vacuolisation		mg/ng pe par jour			
	et augmentation des	hépatocellulaire; baises de		augmentation du			
	leucocytes	l'hémoglobine et de		poids relatif du			
	Toucocytes	l'hématocrite		cerveau, du rein, du			
	(International Research and	1 memanoerne		foie et des			
	Development Corporation,	(International Research and		testicules;			
	1978e)	Development Corporation,		changements			
		1978d)		histopathologiques			
	[Autre étude : International			dans le foie, baisse			
	Research and Development	[Autre étude : International		du cholestérol et des			
	Corporation, 1978c]	Research and Development		triglycérides			
	[Corporation, 1979]		sériques			
		r , , , , , ,		· .			
				(Covance			
				Laboratories, Inc.,			
				1999d)			

CMENO alimentation rat (m/f), 104 semaines CMENO = 0,06 - 0,23 mg/kg-pe par jour incidence accrue de changements non néoplasiques dans le foie (augmentation statistiquement significative de l'incidence des adénomes hépatocellulaires chez les mâles et les femelles à des doses de 0,64 - 2,21 mg/kg-pe par jour (Covance Laboratories, Inc., 2002a) CMEO orale singe eynomolgus (m/f), 2,6 semaines CMEO (m/f) = 0,03 mg/kg-pe par jour m : réduction des concentrations de lipoprotièmes de haute densité et de la triodothyronine, atrophie (Autre étude : Riker Riker (Autre étude : Riker (Autre étude	naminium
canctorgène/ effets chroniques (m/f), 104 semaines (m/B, ep par jour incidence accrue de changements non neoplasiques dans le foie (augmentation statistiquement significative de l'incidence des adénomes hépatocellulaires chez les mâltes et les femelles à des doses de 0,64 - 2,21 mg/kg-pe par jour) (Covance Laboratories, Inc., 2002a) (Covance Laboratories, Inc., 2002a) (Covance Laboratories, Inc., 2002a) mg/kg-pe par jour (Covance Laboratories, Inc., 2002a) mg/kg-pe par jour mg/kg-pe par jour) (Covance Laboratories, Inc., 2002a) (Covance Laboratories, Inc., 2002a) mg/kg-pe par jour mg/kg-pe par jour mg/kg-pe par jour mg/s-pe par jour mg/kg-pe par jour mg/s-pe par jour mg/kg-pe par jour mg/s-pe par jou	
cffets chroniques CMENO = 0,06 - 0,23 mg/kg-pc par jour incidence accrue de changements non néoplasiques dans le foie (augmentation) statisfiquement significative de l'incidence des adénomes hépatocellulaires chez les mâles et les femelles à des dos do.64 - 2,21 mg/kg-pc par jour) (Covance Laboratories, Inc., 2002a) (COvance Laboratories, Inc., 2002a) CMEO Orale singe cynomolgus (m/f), 26 semaines CMEO (mf) = 0,33 mg/kg-pc par jour 104 semaines sur le cancer avec le N-EIFOSE (gamme étroite -98,1%) CMEO (m = 0,86 - 2,618 mg/kg-pc par jour cMFC incidence accrue d'effets histopathologiques dans le foie y: réduction significative (p y: réduction des concentrations de lipoprotéines de haute densité et de la	
mg/kg-pc par jour incidence accrue de changements non néoplasiques dans le foie (augmentation statistiquement significative de l'incidence des adénomes hépatocellulaires chez les mâles et les femelles à des dosse de 0,64 - 2,21 mg/kg-pc par jour (Covance Laboratories, lnc., 2002a) CMEO orale singe cynomolgus (m/f), 26 semaines CMEO (m/f) = 0,03 mg/kg-pc par jour m : réduction des concentrations de lipoprotéines de haute densité et de la des	
incidence accrue de changements non néoplasiques dans le foie (augmentation statistiquement significative de l'incidence des adénomes hépatocellulaires chez les mâles et les femelles à des doses de 0,64 - 2,21 mg/kg-pc par jour) (Covance Laboratories, lnc., 2002a) (CMEO (mr) = 0,86 - 2,618 mg/kg-pc par jour (MEO (f) = 4,213 - 10,166 mg/kg-pc par jour) (Mf: incidence accrue d'effets histopathologiques dans le foie fets histopathologiques dans le foie fets dans le foie fets histopathologiques dans le foie fets histopathologiques dans le foie fets des richets dans le foie fets histopathologiques dans le foie fets shistopathologiques dans le foie fets histopathologiques dans le foie mg/kg-pc par jour sériques après l'd's semaines (augmentation statistiquement significative de l'incidence des adénomes folliculaires de la thyroïde chez les maines (augmentation statistiquement significative de l'incidence des adénomes folliculaires de la thyroïde chez les maines (augmentation statistiquement significative de l'incidence des adénomes folliculaires de la thyroïde chez les maines (augmentation statistiquement significative de l'incidence des adénomes folliculaires de la thyroïde chez les maines (augmentation statistiqu	
incidence accrue de changements non néoplasiques dans le foie (augmentation statistiquement significative de l'incidence des adénomes hépatocellulaires chez les mâles et les femelles à des doses de 0,64 - 2,21 mg/kg-pc par jour) (Covance Laboratories, Inc., 2002a) (CMEO Orale singe cynomolgus (m/f), 26 semaines CMEO (m/f) = 0,03 mg/kg-pc par jour m : réduction des concentrations de lipoprotéines de haute densité et de la	
changements non néoplasiques dans le foie (augmentation statistiquement significative de l'incidence des adénomes hépatocellulaires chez les mâles et les femelles à des doses de 0,64 - 2,21 mg/kg-pc par jour) (Covance Laboratories, Inc., 2002a) (Covance Laboratories, Inc., 2002a) CMEO orale singe cynomolgus (m/f), 26 semaines CMEO (m/f) = 0,03 mg/kg-pc par jour) m: réduction des concentrations de lipoprotéines de haute densité et de la	
néoplasiques dans le foie (augmentation statistiquement significative de l'incidence des adénomes hépatocellulaires chez les mâles et les femelles à des doses de 0,64 - 2,21 mg/kg-pc par jour) (Covance Laboratories, Inc., 2002a) (Covance Laboratories, Inc., 2002a) (Covance Laboratories, Inc., 2002a) (Covance Laboratories, Inc., 2002a) (Covance Laboratories, Inc., 2005) des triglycérides (augmentation statistiquement significative de l'incidence des adénomes folliculaires de la thyroïde chez les mâles à des doses de 3,1 - 8,72 mg/kg-pc par jour et des adénomes hépatocellulaires chez les femelles à des doses 4,213 - 10,166 mg/kg-pc par jour) (Covance Laboratories, lic., 2001)	
(augmentation statistiquement significative de l'incidence des adénomes hépatocellulaires chez les mâles et les femelles à des doses de 0,64 - 2,21 mg/kg-pc par jour) (Covance Laboratories, Inc., 2002a) (Covance Laboratories, Inc., 2002a) (CMEO orale singe cynomolgus (m/f), 26 semaines CMEO (m/f) = 0,03 mg/kg-pc par jour m : réduction des concentrations de lipoprotéines de haute densité et de la	
statistiquement significative de l'incidence des adénomes hépatocellulaires chez les mâtes et les femelles à des dosses de 0,64 - 2,21 mg/kg-pc par jour) (Covance Laboratories, Inc., 2002a) (Covance Laboratories, Inc., 2002a) CMEO orale singe cynomolgus (m/f), 26 semaines CMEO (m/f) = 0,03 mg/kg-pc par jour m: réduction des concentrations de lipoprotéines de haute densité et de la	
significative de l'incidence des adénomes hépatocellulaires chez les mâles et les femelles à des doses de 0,64 - 2,21 mg/kg-pc par jour) (Covance Laboratories, Inc., 2002a) CMEO orale singe cynomolgus (m/f), 26 semaines CMEO (m/f) = 0,03 mg/kg-pc par jour m/f : incidence accrue d'effets histopathologiques dans le foie f : réduction significative (p < 0,05) des triglycérides sériques après 104 semaines (augmentation statistiquement significative de l'incidence des adénomes folliculaires de la thyroïde chez les mâles à des doses de 3,1 - 8,72 mg/kg-pc par jour et des adénomes CMEO (m/f) = 0,03 mg/kg-pc par jour m : réduction des concentrations de lipoprotéines de haute densité et de la	
des adénomes hépatocellulaires chez les mâles et les femelles à des doses de 0,64 - 2,21 mg/kg-pc par jour) (Covance Laboratories, Inc., 2002a) CMEO orale singe cynomolgus (m/f), 26 semaines CMEO (m/f) = 0,03 mg/kg-pc par jour m : réduction des concentrations de lipoprotéines de haute densité et de la d'effets histopathologiques dans le foie f : réduction significative (p < < 0,05) des triglycérides sériques après 104 semaines (augmentation statistiquement significative de l'incidence des adénomes folliculaires de la thyroïde chez les mâles à des doses de 3,1 - 8,72 mg/kg-pc par jour et des adénomes hépatocellulaires chez les femelles à des doses 4,213 - 10,166 mg/kg-pc par jour) d'effets histopathologiques dans le foie f : réduction significative (p < < 0,05) des triglycérides sériques après 104 semaines (augmentation de l'incidence des adénomes folliculaires de la dés doses de l'incidence des adénomes folliculaires de la thyroïde chez les mâles à des doses de l'incidence des adénomes folliculaires de la thyroïde chez les mâles à des doses de l'incidence des adénomes folliculaires de la thyroïde chez les mâles à des doses de l'incidence des adénomes folliculaires de la thyroïde chez les mâles à des doses de l'incidence des adénomes folliculaires de la thyroïde chez les mâles à des doses de l'incidence des adénomes folliculaires de la thyroïde chez les mâles à des doses de l'incidence des adénomes folliculaires de la thyroïde chez les mâles à des doses de l'incidence des adénomes folliculaires de la thyroïde chez les mâles à des doses de l'incidence des adénomes folliculaires de la thyroïde chez les mâles à des doses de l'oncidence des adénomes folliculaires de la thyroïde chez les mâles à des doses de l'oncidence des adénomes folliculaires de la thyroïde chez l'en marchalite des des doses des doses de l'oncidence des adénomes folliculaires de la thyroïde chez l'en marchalite des des doses des doses de l'oncidence des adénomes folliculaires de la thyroïde chez l'en marchalite des des doses des doses des do	
hépatocellulaires chez les mâles et les femelles à des doses de 0,64 - 2,21 mg/kg-pc par jour) (Covance Laboratories, lnc., 2002a) (CMEO orale singe cynomolgus (m/f), 26 semaines (CMEO (m/f) = 0,03 mg/kg-pc par jour) (CMEO (m/f) = 0,03 mg/kg-pc par jour m : réduction des concentrations de lipoprotéines de haute densité et de la dans le foie f : réduction significative (p < < 0,05) des triglycérides sériques après 104 semaines (augmentation statistiquement significative de l'incidence des adénomes folliculaires de la thyroïde chez les mâles à des doses de 3,1 - 8,72 mg/kg-pc par jour et des adénomes hépatocellulaires chez les femelles à des doses 4,213 — 10,166 mg/kg-pc par jour) (Covance Laboratories, lnc., 2001)	
måles et les femelles à des doses de 0,64 - 2,21 mg/kg-pc par jour) (Covance Laboratories, Inc., 2002a) (Covance Laboratories, Inc., 2002b) (CMEO orale singe cynomolgus (m/f), 26 semaines (augmentation statistiquement significative dez les mâles à des doses cynomolgus (m/f), 26 semaines (CMEO (m/f) = 0,03 mg/kg-pc par jour) (CMEO (m/f) = 0,03 hépatocellulaires chez les femelles à des doses 4,213 – 10,166 mg/kg-pc par jour) (Covance Laboratories, Inc., 2002a) (Covance Laboratories, Inc., 2001)	
doses de 0,64 - 2,21 mg/kg-pc par jour) (Covance Laboratories, Inc., 2002a) (Covance Singe cynomolgus (m/f), 26 semaines (CMEO (m/f) = 0,03 mg/kg-pc par jour) (CMEO (m/f) = 0,03 mg/kg-pc par jour) (COvance Laboratories, Inc., 10,166 mg/kg-pc par jour) (COVANCE CABORAL SINGE (COVANCE LABORATORIES L	
mg/kg-pc par jour) (Covance Laboratories, Inc., 2002a) (CMEO orale singe cynomolgus (m/f), 26 semaines (CMEO (m/f) = 0,03 mg/kg-pc par jour m: réduction des concentrations de lipoprotéines de haute densité et de la sériques après 104 semaines (augmentation statistiquement significative de l'incidence des adénomes folliculaires de la thyroïde chez les mâles à des doses des 3,1 - 8,72 mg/kg-pc par jour et des adénomes hépatocellulaires chez les femelles à des doses 4,213 - 10,166 mg/kg-pc par jour)	
(Covance Laboratories, Inc., 2002a) (augmentation statistiquement significative de l'incidence des adénomes folliculaires de la thyroïde chez les mâles à des doses cynomolgus (m/f), 26 semaines CMEO (m/f) = 0,03 hépatocellulaires chez les femelles à des doses 4,213 – 10,166 mg/kg-pc par jour) m : réduction des concentrations de lipoprotéines de haute densité et de la (augmentation statistiquement significative de l'incidence des adénomes folliculaires de la thyroïde chez les mâles à des doses des des des des des des des des des	
(Covance Laboratories, Inc., 2002a) Statistiquement significative de l'incidence des adénomes folliculaires de la thyroïde chez les mâles à des doses cynomolgus (m/f), 26 semaines CMEO (m/f) = 0,03 pure des adénomes CMEO (m/f) = 0,03 pure femelles à des doses 4,213 pure femelles à d	
Inc., 2002a) de l'incidence des adénomes folliculaires de la thyroïde chez les mâles à des doses de 3,1 - 8,72 mg/kg-pc par jour et des adénomes CMEO (m/f) = 0,03 hépatocellulaires chez les femelles à des doses 4,213 - 10,166 mg/kg-pc par jour) m : réduction des concentrations de lipoprotéines de haute densité et de la de l'incidence des adénomes folliculaires de la thyroïde chez les mâles à des doses des des doses de 3,1 - 8,72 mg/kg-pc par jour pour et des adénomes hépatocellulaires chez les femelles à des doses 4,213 - 10,166 mg/kg-pc par jour)	
CMEO orale singe cynomolgus (m/f), 26 semaines CMEO (m/f) = 0,03 mg/kg-pc par jour m: réduction des concentrations de lipoprotéines de haute densité et de la folliculaires de la thyroïde chez les mâles à des doses de 3,1 - 8,72 mg/kg-pc par jour et des adénomes hépatocellulaires chez les femelles à des doses 4,213 - 10,166 mg/kg-pc par jour) (Covance Laboratories, Inc., 2001)	
CMEO orale singe cynomolgus (m/f), 26 semaines CMEO (m/f) = 0,03 mg/kg-pc par jour m: réduction des concentrations de lipoprotéines de haute densité et de la chez les mâles à des doses de 3,1 - 8,72 mg/kg-pc par jour et des adénomes hépatocellulaires chez les femelles à des doses 4,213 - 10,166 mg/kg-pc par jour) (Covance Laboratories, Inc., 2001)	
cynomolgus (m/f), 26 semaines CMEO (m/f) = 0,03 mg/kg-pc par jour m: réduction des concentrations de lipoprotéines de haute densité et de la de 3,1 - 8,72 mg/kg-pc par jour et des adénomes hépatocellulaires chez les femelles à des doses 4,213 - 10,166 mg/kg-pc par jour) (Covance Laboratories, Inc., 2001)	
semaines CMEO (m/f) = 0,03 mg/kg-pc par jour m : réduction des concentrations de lipoprotéines de haute densité et de la jour et des adénomes hépatocellulaires chez les femelles à des doses 4,213 – 10,166 mg/kg-pc par jour) (Covance Laboratories, Inc., 2001)	
CMEO (m/f) = 0,03 mg/kg-pc par jour hépatocellulaires chez les femelles à des doses 4,213 – 10,166 mg/kg-pc par jour) m: réduction des concentrations de lipoprotéines de haute densité et de la hépatocellulaires chez les femelles à des doses 4,213 – 10,166 mg/kg-pc par jour) (Covance Laboratories, Inc., 2001)	
mg/kg-pc par jour femelles à des doses 4,213 – 10,166 mg/kg-pc par jour) m : réduction des concentrations de lipoprotéines de haute densité et de la femelles à des doses 4,213 – 10,166 mg/kg-pc par jour) (Covance Laboratories, Inc., 2001)	
mg/kg-pc par jour femelles à des doses 4,213 – 10,166 mg/kg-pc par jour) m : réduction des concentrations de lipoprotéines de haute densité et de la femelles à des doses 4,213 – 10,166 mg/kg-pc par jour) (Covance Laboratories, Inc., 2001)	
10,166 mg/kg-pc par jour) m: réduction des concentrations de (Covance Laboratories, Inc., lipoprotéines de haute densité et de la	
concentrations de (Covance Laboratories, Inc., lipoprotéines de haute densité et de la	
lipoprotéines de haute densité et de la 2001)	
lipoprotéines de haute densité et de la 2001)	
densité et de la	
du thymus Laboratories, Inc., 1983]	
f: atrophie du thymus	
(Covance Laboratories,	
Inc., 2002b)	

Paramètre	SPFO	N-EtFOSE	N-EtFOSA	N-MeFOSE	N-MeFOSA	PFOSAA	Éthanaminium
Génotoxicité et paramètres connexes : in vivo	Négatif: micronoyaux de la moelle osseuse de la souris (m/f) à 950 mg/kg- pc; gavage aigu (Corning Hazleton, Inc., 1996b)	Négatif: micronoyaux de la moelle osseuse de la souris (m/f) à 2 200 mg/kg-pc; gavage aigu (Corning Hazleton, Inc., 1996a) [Autres études: Corning Hazleton, Inc., 1993; Hazleton Washington, Inc., 1993a]	Négatif: micronoyaux de la moelle osseuse de la souris (m/f) à 4 000 mg/kg-pc, gavage aigu (Corning Hazleton, Inc., 1996c)	Négatif: micronoyaux de la moelle osseuse du rat (m/f) à 5 000 mg/kg-pc, gavage aigu, synthèse d'ADN non programmée in vivo/in vitro dans le foie chez le rat (Hazleton Washington, Inc., 1993b,c)			
Génotoxicité et critères connexes : in vitro	Négatif: avec/sans activation métabolique: test d'Ames, pouvoir mutagène chez Salmonella/ E. coli: recombinogénicité mitotique chez S. cerevisiae; synthèse non programmée de l'ADN hépatocytaire chez le rat; aberrations chromosomiques de lymphocytes humains in vitro (Litton Bionetics, Inc., 1978; SRI International, 1978, 1980, 1981; Covance Laboratories, Inc., 1999a,b,c)	Négatif (-S9), douteux (+S9): lymphome de la souris L5178Y; mutation in vitro -S9/+S9 (NOTOX, 1998) [Autre étude négative in vitro: Covance Laboratories, Inc., 2000b]	Négatif: Test d'Ames, pouvoir mutagène chez Salmonella et échange de chromatides soeurs dans l'ovaire du hamster chinois, in vitro (EPA, 1989)	Négatif: avec/sans activation métabolique: test d'Ames, pouvoir mutagène chez Salmonella; mutation lymphome chez la souris L5178Y et aberrations chromosomiques de lymphocytes humains in vitro (NOTOX, 1994a,b,c)	Négatif: avec/sans activation métabolique: test d'Ames, pouvoir mutagène chez Salmonella et recombinaison chez des levures in vitro (SRI International, 1985)	Négatif: avec/sans activation métabolique: test d'Ames, pouvoir mutagène chez Salmonella et recombinaison chez des levures in vitro (SRI International, 1982)	

Paramètre	SPFO	N-EtFOSE	N-EtFOSA	N-MeFOSE	N-MeFOSA	PFOSAA	Éthanaminium
Toxicité pour la reproduction et le développement chez le rat	CMEO mère/CMEO foetus gavage (f) des jours 6 à 15 de la gestation CMEO mère = 5 mg/kg- pc par jour CMEO foetus = 1 mg/kg- pc par jour	CMEO mère/CMEO foetus gavage (f) des jours 6 à 17 de la gestation CMEO mère = 10 mg/kg- pc par jour CMEO foetus = 10 mg/kg- pc par jour					
	mère: réduction du gain de poids; réduction du poids corporel moins le poids de l'utérus gravide; effets cliniques foetus: fermeture incomplète du crâne deux	mère: réduction du gain de poids foetus: réduction du poids vif et accroissement des altérations du squelette et de l'ossification					
	fois plus importante que chez les témoins (Hazleton Laboratories America, Inc., 1983b) [Autres études : Riker Laboratories, Inc., 1980; Argus Research Laboratories, Inc., 1999e,f]	(Argus Research Laboratories, Inc., 1998) [Autres études : Riker Laboratories, Inc., 1981d; Hazleton Laboratories America, Inc., 1983a, 1984]					

Paramètre	SPFO	N-EtFOSE	N-EtFOSA	N-MeFOSE	N-MeFOSA	PFOSAA	Éthanaminium
Toxicité pour la reproduction et le développement chez le rat – deux générations	CMEO F ₀ /CMEO F ₁ /CMEO F ₂ : gavage (m/f), mâles F ₀ : à partir de 6 semaines avant la fin de l'accouplement, femelles F ₀ : à partir de 6 semaines avant la fin de l'accouplement jusqu'au jour 21 de la lactation (JL 21), mâles F ₁ : à partir du jour 22 après la naissance jusqu'à la fin de l'accouplement (débutant 90 jours après la naissance), femelles F ₁ : à partir du jour 22 après la naissance), femelles F ₁ : à partir du jour 22 après la naissance jusqu'au JL 21 (F ₂) CMEO F ₀ (m) = 0,4 mg/kg-pc par jour CMEO F ₀ (f) = 1,6 mg/kg-pc par jour CMEO F ₁ (m/f) = 1,6 mg/kg-pc CMEO F ₁ (m/f) = 1,6 mg/kg-pc	CMEO F ₀ /CMEO F ₁ /CMEO F ₂ : gavage(m/f), mâles F ₀ : à partir de 28 jours avant la fin de l'accouplement, femelles: de 28 jours avant au jour 21 de la lactation (JL 21), mâles F ₁ de 22 jours après la naissance à la fin de l'accouplement (débutant 90 jours après la naissance), femelles F ₁ : de 22 jours après la naissance jusqu'au JL 21 (F ₂) CMEO F ₀ (m/f) = 5 mg/kg- pc par jour CMEO F ₁ (m/f) = 1 mg/kg- pc par jour	N-EIFUSA	N-MEFUSE	N-MEFUSA	FFUSAA	Etianaminum
	pc par jour CMEO F_2 (m/f) = >0,4 mg/kg-pc par jour F_0 (m) - réduction du gain de poids; F_0 (f) - réduction du gain de poids pendant la précohabitation; F_1 (m/f) - réduction significative de la taille des portées et des indices de viabilité et de lactation; réduction du développement - retard de l'ouverture des yeux, du réflexe de redressement sur le sol, de l'ouverture de l'oreille et du réflexe du rétablissement en chute (Argus Research Laboratories, Inc., 1999a) [Autre étude : Argus Research Laboratories, Inc., 2000]	CMEO F_2 (m/f) = 5 mg/kg-pc par jour F_0 - réduction du gain de poids (m/f); augmentation du poids relatif du testicule gauche; réduction de la durée de la gestation, F_1 - réduction du gain de poids (m/f), F_2 - réduction des indices de viabilité et de lactation; réduction du poids moyen des portées (Argus Research Laboratories, Inc., 1999b)					

Paramètre	SPFO	N-EtFOSE	N-EtFOSA	N-MeFOSE	N-MeFOSA	PFOSAA	Éthanaminium
Toxicité pour la reproduction et le développement chez le lapin	CMEO mère/ CMEO foetus gavage (f) des jours 7 à 20 de la gestation CMEO mère = 1,0 mg/kg- pc par jour CMEO foetus = 2,5 mg/kg-pc par jour mère : réduction du gain de poids pendant toute la période d'exposition foetus : réduction de l'ossification des centres sternaux par foetus par portée; réduction du poids corporel (Argus Research Laboratories, Inc., 1999d)	CMEO mère/CMEO foetus gavage (f) des jours 7 à 20 de la gestation CMEO mère = 2,5 mg/kg- pc par jour CMEO foetus = >3,75 mg/kg-pc par jour mère : réduction du gain de poids; augmentation des résorptions tardives et des avortements (Argus Research Laboratories, Inc., 1999c) [Autre étude : Riker Laboratories, Inc., 1981e]	CMEO progéniture gavage (f) des jours 19 à 28 de la gestation CMEO progéniture = 0,3 mg/kg-pc par jour augmentation de la mortalité néonatale tout au long de la période de pré- sevrage (Stump et al., 1997)				

 $CMEO = concentration \ minimale \ avec \ un \ effet \ observ\'e; CL_{50} = concentration \ m\'em \ inimale \ avec \ un \ effet \ nocif \ observ\'e; CL_{50} = concentration \ m\'em \ effet \ nocif \ observ\'e; CL_{50} = concentration \ m\'em \ effet \ nocif \ observ\'e; CL_{50} = concentration \ m\'em \ effet \ nocif \ observ\'e; CL_{50} = concentration \ m\'em \ effet \ nocif \ observ\'e; CL_{50} = concentration \ m\'em \ effet \ nocif \ observ\'e; CL_{50} = concentration \ m\'em \ effet \ nocif \ observ\'e; CL_{50} = concentration \ m\'em \ effet \ nocif \ observ\'e; CL_{50} = concentration \ m\'em \ effet \ nocif \ observ\'e; CL_{50} = concentration \ m\'em \ effet \ nocif \ observ\'e; CL_{50} = concentration \ nocif \ nocif$

Références

3M. 1999a. Perfluorooctane sulfonate: Current summary of human sera, health and toxicity data. 3M Company, 21 janvier 1999.

3M. 1999b. The science of organic fluorochemistry. 3M Company, 5 février 1999.

3M Environmental Laboratory. 2000. Determination of the presence and concentration of perfluorooctanesulfonate (PFOS) in liver and serum samples. N° FACT TOX-030.

3M Environmental Laboratory. 2001. Determination of the presence and concentration of perfluorooctanesulfonate (PFOS) in liver and serum specimens of Crl:CD[®](SD) IGS BR rats exposed to perfluorooctane sulfonic acid potassium salt (PFOS T6295). N° FACT TOX-002.

3M Medical Department. 2002. Identification of fluorochemicals in human sera. III. Pediatric participants in a group A streptococci clinical trial investigation. Medical Department, 3M Company. No EPI-0011.

Argus Research Laboratories, Inc. 1998. Oral (gavage) developmental toxicity study of N-EtFOSE in rats. No 418-011.

Argus Research Laboratories, Inc. 1999a. Combined oral (gavage) fertility, developmental and perinatal/postnatal reproduction toxicity study of PFOS in rats. No 418-008.

Argus Research Laboratories, Inc. 1999b. Combined oral (gavage) fertility, developmental and perinatal/postnatal reproduction toxicity study of N-EtFOSE in rats. No 418-009.

Argus Research Laboratories, Inc. 1999c. Oral (stomach tube) developmental toxicity study of N-EtFOSE in rabbits. No 418-010.

Argus Research Laboratories, Inc. 1999d. Final report: Oral (stomach tube) developmental toxicity study of PFOS in rabbits. No 418-012.

Argus Research Laboratories, Inc. 1999e. Oral (gavage) pharmacokinetic study of PFOS in rats. No 418-013.

Argus Research Laboratories, Inc. 1999f. Oral (gavage) pharmacokinetic study of PFOS in rats. No 418-015.

Argus Research Laboratories, Inc. 2000. Oral (gavage) cross-fostering study of PFOS in rats. No 418-014.

Austin, M.E., B.S. Kasturi, M. Barber, K. Kannan, P.S. MohanKumar et S,M.J. MohanKumar. 2003. Neuoroendocrine effects of perfluorooctane sulfonate in rats. Environ. Health Perspect. 111: 1485–1489.

Bio/Dynamics, Inc. 1979a. An acute inhalation toxicity study of T-2306 CoC in the rat. No 78-7185.

Bio/Dynamics, Inc. 1979b. An acute inhalation toxicity study of T-2307 CoC in the rat. No 78-7186.

Biosearch, Inc. 1978a. Acute oral toxicity — rats. Nº 77-1108A.

Biosearch, Inc. 1978b. Primary eye irritation study — rabbits. Nº 78-1161A.

Biosearch, Inc. 1978c. Acute oral toxicity — rats. No 77-1127A.

Biosearch, Inc. 1978d. Primary eye irritation study — rabbits. Nº 77-1127A.

Corning Hazleton, Inc. 1993. Mutagenicity test on T-5710 in an *in vivo* rat micronucleus assay. No 15516-0-454.

Corning Hazleton, Inc. 1996a. Mutagenicity test on T-6292 in an *in vivo* mouse micronucleus test. No 17384-0-455.

Corning Hazleton, Inc. 1996b. Mutagenicity test on T-6295 in an *in vivo* mouse micronucleus assay. No 17403-0-455.

Corning Hazleton, Inc. 1996c. Mutagenicity test on T-6294 in an *in vivo* mouse micronucleus assay. No 17385-0-455.

Corning Hazleton, Inc. 1997a. Acute oral toxicity study of T-6684 in rats. No CHW61101149.

Corning Hazleton, Inc. 1997b. Rapport final: Primary eye irritation/corrosion study of T-6684 in rabbits (Lignes directrices de l'OCDE). Nº 61101151.

Covance Laboratories, Inc. 1999a. *Salmonella–Escherichia coli*/mammalian-microsome reverse mutation assay with PFOS. N° 20784-0-409.

Covance Laboratories, Inc. 1999b. Rapport final: Unscheduled DNA synthesis in rat liver primary cell cultures with PFOS. No 20784-0-447.

Covance Laboratories, Inc. 1999c. Chromosomal aberrations in human whole blood lymphocytes with PFOS. No 20784-0-449.

Covance Laboratories, Inc. 1999d. 13-week dietary toxicity study with T-6314 in rats. No 6329-225.

Covance Laboratories, Inc. 2000a. 4-week range-finding dietary toxicity study with N-methyl perfluorooctanesulfonamido ethanol (N-MeFOSE, T-6314) in rats. Nº 6329-224.

Covance Laboratories, Inc. 2000b. Rapport final. L5178Y TK⁺ mouse lymphoma forward mutation assay with a confirmatory assay with N-EtFOSE, T-6316. No 20785-0-431 ICH.

Covance Laboratories, Inc. 2001. Rapport final: 104 week dietary carcinogenicity study with Narrow range (98.1%) N-ethyl perfluorooctanesulfonamido-ethanol (N-EtFOSE) in rats. Nº 6329-212.

Covance Laboratories, Inc. 2002a. Rapport final: 104-week dietary chronic toxicity and carcinogenicity study with perfluorooctane sulfonic acid potassium salt (PFOS; T-6295) in rats. N° 6329-183.

Covance Laboratories, Inc. 2002b. 26-week capsule toxicity study with perfluorooctane sulfonic acid potassium salt (PFOS T-6295) in cynomolgus monkeys. Nº 6329-223.

Environnement Canada. 2001. Primary report on PFAs from Section 71 survey. Gatineau, Ouébec.

Environnement Canada. 2003. Technical working document for the environmental screening assessment of perfluorooctane sulfonate (PFOS) and its precursors. Direction des substances existantes, Gatineau, Québec.

Hazleton Laboratories America, Inc. 1981. Corrected: Final report on acute inhalation toxicity study in rats. No 154-157.

Hazleton Laboratories America, Inc. 1983a. Pilot rat teratology study T-3352. Rapport final. Nº 154-159.

Hazleton Laboratories America, Inc. 1983b. Rat teratology study T-3351. No 154-160.

Hazleton Laboratories America, Inc. 1984. Rat teratology study T-3352. No 154-161.

Hazleton Laboratories America, Inc. 1985a. Rapport final : Acute oral toxicity: method, summary, pathology. No 50202473, échantillon T-3727.

Hazleton Laboratories America, Inc. 1985b. Rapport final : Acute oral toxicity: method, summary, pathology. No 50503499, échantillon T-3752.

Hazleton Laboratories America, Inc. 1985c. Rapport final: Primary eye irritation — method, summary. N° 50202473, échantillon T-3727.

Hazleton Laboratories America, Inc. 1985d. Rapport final: Primary eye irritation — method, summary. No 50503501, échantillon T-3752.

Hazleton Laboratories America, Inc. 1987a. Acute oral toxicity study in rats — method, summary, pathology, raw data appendix. No 70100353, échantillon T-4016.

Hazleton Laboratories America, Inc. 1987b. Primary eye irritation study in rabbits — method, summary, raw data appendix. No 70100355, échantillon T-4016.

Hazleton Laboratories America, Inc. 1988a. Acute oral toxicity study in rats (Lignes directrices de l'OCDE). Nº 70905392.

Hazleton Laboratories America, Inc. 1988b. Acute dermal toxicity study in rabbits (Lignes directrices de l'OCDE). Nº 70905393.

Hazleton Laboratories America, Inc. 1988c. Primary eye irritation/corrosion study in rabbits (Lignes directrices de l'OCDE). Nº 70905395.

Hazleton Washington, Inc. 1993a. Genotoxicity test on T-5710 in the *in-vivo/in-vitro* unscheduled DNA synthesis and cell proliferation in rat liver cells. No 15516-0-494.

Hazleton Washington, Inc. 1993b. Mutagenicity test on T-5711 in an *in vivo* rat micronucleus assay. No 15515-0-454.

Hazleton Washington, Inc. 1993c. Genotoxicity test on T-5711.1 (N-MeFOSE) in the *in-vivo/in-vitro* unscheduled DNA synthesis and cell proliferation in rat liver cells. No 15515-0-494.

Hazleton Wisconsin, Inc. 1991a. Acute oral toxicity study of T-5298 in rats (Lignes directrices de l'OCDE). Nº 01104196.

Hazleton Wisconsin, Inc. 1991b. Primary eye irritation/corrosion study of T-5298 in rabbits (Lignes directrices de l'OCDE). N° 01104198.

Hazleton Wisconsin, Inc. 1994a. Acute oral toxicity study of PFOS T-5898 in rats. No 40200468.

Hazleton Wisconsin, Inc. 1994b. Rapport final: Primary eye irritation/corrosion study of PFOS (T-5898) in rabbits (Lignes directrices de l'OCDE). Nº 40200470.

International Research and Development Corporation. 1978a. Fluorochemical FC-95, acute oral toxicity (LD₅₀) study in rats. N^o 137-083.

International Research and Development Corporation. 1978b. FM-3422: Acute oral toxicity (LD₅₀) study in rats. N^o 137-084.

International Research and Development Corporation. 1978c. Fluorochemical FC-95, Ninety day subacute rat toxicity study. No 137-085.

International Research and Development Corporation. 1978d. Ninety day subacute rat toxicity study, FM-3422. No 137-086.

International Research and Development Corporation. 1978e. Fluorochemical FC-95, ninety day subacute rhesus monkey toxicity study. No 137-092.

International Research and Development Corporation. 1979. Ninety day subacute study in rhesus monkeys. No 137-088.

Kubwabo, C., N. Vais et F. Benoit, F. 2002. "A pilot study on the determination of the level of perfluorooctanesulfonate and other organic fluorochemicals in human blood." Division de la recherche sur les produits chimiques, Programme de la sécurité des milieux, Santé Canada (inédit).

Litton Bionetics, Inc. 1978. Mutagenicity evaluation of T-2014 CoC in the Ames *Salmonella*/microsome plate test. No 20838.

Mekenyan, O. et S. Dimitrov. 2002. PFOS metabolic pathways and metabolic distributions: Generated by catabolic simulator (2001–2002). Résultats compilés et publiés par P. Robinson, Environnement Canada, juin 2002 [cité dans Environnement Canada, 2003].

NOTOX. 1994a. Evaluation of the mutagenic activity of T-5874 in the Ames *Salmonella*/microsome test (with independent repeat). N° 115932.

NOTOX. 1994b. Evaluation of the mutagenic activity of T-5874 in an *in vitro* mammalian cell gene mutation test with L5178Y mouse lymphoma cells (with independent repeat). N° 115921.

NOTOX. 1994c. Evaluation of the ability of T-5874 to induce chromosome aberrations in cultured peripheral human lymphocytes (with independent repeat). No 115919.

NOTOX. 1998. Evaluation of the mutagenic activity of T-6906 in an *in vitro* mammalian cell gene mutation test with L5178Y mouse lymphoma cells (with independent repeat). No 223458.

NOTOX. 1999. Exploratory 28-day oral toxicity study with telomer alcohol, telomer acrylate, [redacted confidential business information], PFHS and PFOS (positive control) by daily gavage in the rat followed by a 14/28-day recovery period. N° 242933.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2002. Draft assessment of perfluorooctane sulfonate and its salts. Complete assessment. 16 septembre 2002.

Olsen, G.W., K.J. Hansen, L.A. Stevenson, J.M. Burris et J.H. Mandel. 2003. Human donor liver and serum concentrations of perfluoroctanesulfonate and other perfluorochemicals. Environ. Sci. Technol. 37: 888–891.

Riker Laboratories, Inc. 1979. Acute oral toxicity screen with T2574CoC in albino rats. No 097AR0037.

Riker Laboratories, Inc. 1980. Developmental studies in female rats exposed to FC-95. No 0680TR008.

Riker Laboratories, Inc. 1981a. Acute ocular irritation test with T-2997CoC in albino rabbits. No 0882EB0009.

Riker Laboratories, Inc. 1981b. Acute oral toxicity screen with T-3066CoC in albino rats. No 0981AR0146.

Riker Laboratories, Inc. 1981c. Acute oral toxicity screen with T-3065CoC in albino rats. No 0981AR0145.

Riker Laboratories, Inc. 1981d. Oral teratology study of FM-3422 in rats. No 0680TR0010.

Riker Laboratories, Inc. 1981e. Oral teratology study of T-2999CoC in rabbits. No 0681TB0212.

Riker Laboratories, Inc. 1983. Two year oral (diet) carcinogenicity study of fluorochemical FM-3924 in rats. No 0281CR0012.

Riker Laboratories, Inc. 1984. Acute ocular irritation test with T-3608 in albino rabbits. No 0984EB0367.

Riker Laboratories, Inc. 1987. Acute oral toxicity screen with T-3067CoC in albino rats. No 0981AR0147.

Seacat, A.M., P.J. Thomford, K.J. Hansen, G.W. Olsen, M.T. Case et J.L. Butenhoff. 2002. Subchronic toxicity studies on perfluorooctanesulfonate potassium salt in cynomolgus monkeys.

Toxicol. Sci. 68: 249-264.

SRI International. 1978. *In vitro* microbiological mutagenicity assays of 3M Company compounds T-2247 CoC et T-2248 CoC. No LSC-4442-016.

SRI International. 1980. *In vitro* microbiological mutagenicity assays of 3M Company's compound T-2816CoC. N° LSC-8958.

SRI International. 1981. *In vitro* microbiological mutagenicity assays of 3M Company's compound T-2997CoC. No LSC-8958

SRI International. 1982. *In vitro* microbiological mutagenicity assays of 3M Company's compound T-3209CoC. N° LSC-3145.

SRI International. 1985. *In vitro* microbiological mutagenicity assays of 3M Company's compound T-3727 and T-3752. N° LSC-3145.

Stump, D.G., M.D. Nemec, J.F. Holsom, V.J. Piccirillo et J.T. Mare. 1997. Study of effects of sulfuramid on pre- and postnatal development, maturation and fertility in the rabbit. Toxicologist 36: 357.

EPA (U.S. Environmental Protection Agency). 1989. Pesticides fact sheet. Office of Pesticides and Toxic Substances. OPTS N° 205, 540/FS-89-060.

Warf Institute, Inc. 1974. Primary skin and primary eye irritation assessment of FC-95. No 4102871.

Warf Institute, Inc. 1975. Dermal and ocular irritation of PFOS (T-1166) in rabbits. No 5011023.

ANNEXE 1

SPFO ET SUBSTANCES APPARENTÉES

N ^e du CAS.	Nom chimique	Formule moléculaire
N.D.	1,1,2,2,3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-Heptadécafluorooctane-1-sulfonate	C ₈ F ₁₇ SO ₃
1691-99-2	<i>N</i> -Éthyl-1,1,2,2,3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-heptadécafluoro- <i>N</i> -(2-	$C_{12}H_{10}F_{17}NO_3S$
	hydroxyéthyl)octane-1-sulfonamide	
2250-98-8	<i>N,N',N''</i> -[Phosphinylidynetris(oxyéthane-2,1-diyl)]tris[<i>N</i> -éthyl-	$C_{36}H_{27}F_{51}N_3O_{10}PS_3$
	1,1,2,2,3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-heptadécafluorooctane-1-	
2795-39-3	sulfonamide]	CHEOCK
4195-39-3	1,1,2,2,3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-Heptadécafluorooctane-1-	$C_8HF_{17}O_3S\cdot K$
2991-51-7	sulfonate de potassium N-Éthyl-N-[(heptadécafluorooctyl)sulfonyl]glycinate de	C ₁₂ H ₈ F ₁₇ NO ₄ S·K
2991-31-7	potassium	C ₁₂ 1181 171NO45 K
4151-50-2	N-Éthyl-1,1,2,2,3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-heptadécafluorooctane-1-	$C_{10}H_6F_{17}NO_2S$
4131-30-2	sulfonamide	C101161 1/11025
24448-09-7	1,1,2,2,3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-Heptadécafluoro- <i>N</i> -(2-	$C_{11}H_8F_{17}NO_3S$
21110 05 1	hydroxyethyl)- <i>N</i> -méthyloctane-1-sulfonamide	011-0-17-10-50
29081-56-9	1,1,2,2,3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-Heptadécafluorooctane-1-	C ₈ HF ₁₇ O ₃ S·H ₃ N
	sulfonate d'ammonium	3
29117-08-6	α-{2-[Éthyl(perfluorooctylsulfonyl)amino]éthyl}-ω-	$(C_2H_4O)_nC_{12}H_{10}F_{17}NO_3S$
	hydroxypoly(oxyéthylène)	
30381-98-7	<i>N</i> , <i>N</i> -[Phosphinicobis(oxyéthane-2,1-diyl)]bis[<i>N</i> -éthyl-	$C_{24}H_{19}F_{34}N_2O_8PS_2\cdot H_3N$
	1,1,2,2,3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-heptadécafluorooctane-1-	
	sulfonamide, sel d'ammonium	
31506-32-8	1,1,2,2,3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-Heptadécafluoro- <i>N</i> -méthyloctane-	$C_9H_4F_{17}NO_2S$
25260 88 2	1-sulfonamide	C II E NO C
25268-77-3	Acrylate de 2-	$C_{14}H_{10}F_{17}NO_4S$
423-82-5	[[(heptadecafluorooctyl)sulfonyl]methylamino]ethyle Acrylate de 2-	C ₁₅ H ₁₂ F ₁₇ NO ₄ S
423-02-3	{éthyl[(heptadécafluorooctyl)sulfonyl]amino}éthyle	$C_{15}\Pi_{12}\Gamma_{17}\PiO_{4}S$
52550-45-5	α -{2-[(Perfluorooctylsulfonyl)propylamino]éthyl}- ω -	$(C_2H_4O)_nC_{13}H_{12}F_{17}NO_3S$
22220 42 2	hydroxypoly(oxyéthylène)	(C2114C)hC1311121 1/11C3S
56773-42-3	N,N,N-Triéthyléthanaminium, sel avec l'acide	C ₈ H ₂₀ N·C ₈ F ₁₇ O ₃ S
	1,1,2,2,3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-heptadécafluorooctane-1-	0 20 0 1, 3
	sulfonique (1:1)	
57589-85-2	2,3,4,5-Tétrachloro-6-{[(3-	C ₂₂ H ₆ Cl ₄ F ₁₇ NO ₆ S·K
	{[(heptadécafluorooctyl)sulfonyl]oxy}phényl)amino]carbonyl}be	
	nzoate de potassium	
67939-88-2	Monohydrochlorure de N-[3-(diméthylamino)propyl]-	$C_{13}H_{13}F_{17}N_2O_2S\cdot ClH$
	1,1,2,2,3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-heptadécafluorooctane-1-	
(70(0 (0 1	sulfonamide N-Éthyl-1,1,2,2,3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-heptadécafluoro-N-[2-	C H E NO DC H N
67969-69-1	(phosphonooxy)éthyl]octane-1-sulfonamide, sel de diammonium	$C_{12}H_{11}F_{17}NO_6PS_2\cdot H_3N$
68298-11-3	Hydroxyde de (3-{[(heptadécafluorooctyl)sulfonyl](3-	C ₁₈ H ₂₃ F ₁₇ N ₂ O ₆ S ₂
00270 11 5	sulfopropyl)amino}propyl)(2-hydroxyéthyl)diméthylammonium,	
	sel interne	
68298-62-4	Acrylate de 2-{butyl[(perfluorooctyl)sulfonyl]amino}éthyle	$(C_{17}H_{16}F_{17}NO_4S\cdot C_{16}H_{16}F_{15}NO_4S$
	télomérisé avec l'acrylate de 2-	$(W_{99} \cdot W_{99})_x \cdot C_8 H_{18} S$
	{butyl[(perfluoroheptyl)sulfonyl]amino}éthyle, le polymère du	
	méthyloxirane avec le diacrylate de l'oxirane, le polymère du	
	méthyloxirane avec le monoacrylate de l'oxirane et l'octane-1-	
	thiol	
68298-78-2	Méthacrylate de 2-{5-[(2-	$(C_{28}H_{28}F_{17}N_3O_8S\cdot C_{27}H_{28}F_{15}N_3O_8$
	{éthyl[(perfluorooctyl)sulfonyl]amino}éthoxy)carboxamido]-2-	$S \cdot C_{26}H_{28}F_{13}N_3O_8S \cdot C_{25}H_{28}F_{11}N_3$

N ^e du CAS.	Nom chimique	Formule moléculaire
	méthylcarbaniloyloxy}propyle télomérisé avec l'acrylate de	$O_8S \cdot C_{24}H_{28}F_9N_3O_8S \cdot C_{14}H_{10}F_{17}N$
	butyle, le méthacrylate de 2-{5-[(2-	$O_4S \cdot C_{13}H_{10}F_{15}NO_4S \cdot C_{12}H_{10}F_{13}N$
	{éthyl[(perfluorobutyl)sulfonyl]amino}éthoxy)carboxamido]-2-	$O_4S \cdot C_{11}H_{10}F_{11}NO_4S \cdot C_{10}H_{10}F_9N$
	méthylcarbaniloyloxy}propyle, le méthacrylate de 2-{5-[(2-	$O_4S \cdot C_7H_{12}O_2)_x \cdot C_8H_{18}S$
	{éthyl[(perfluoroheptyl)sulfonyl]amino}éthoxy)carboxamido]-2-	
	méthylcarbaniloyloxy}propyle, le méthacrylate de 2-{5-[(2-	
	{éthyl[(perfluorohexyl)sulfonyl]amino}éthoxy)carboxamido]-2-	
	méthylcarbaniloyloxy}propyle, le méthacrylate de 2-{5-[(2-	
	{éthyl[(perfluoropentyl)sulfonyl]amino}éthoxy)carboxamido]-2-	
	méthylcarbaniloyloxy}propyle, l'acrylate de 2-	
	{méthyl[(perfluorooctyl)sulfonyl]amino}éthyle, l'acrylate de 2-	
	{méthyl[(perfluorobutyl)sulfonyl]amino}éthyle, l'acrylate de 2-	
	{méthyl[(perfluoroheptyl)sulfonyl]amino}éthyle, l'acrylate de 2-	
	{méthyl[(perfluorohexyl)sulfonyl]amino}éthyle, l'acrylate de 2-	
	{méthyl[(perfluoropentyl)sulfonyl]amino}éthyle et l'octane-1-	
68329-56-6	thiol	
08329-50-0	Acrylate d'icosyle polymérisé avec l'acrylate de 2- {méthyl[(perfluorooctyl)sulfonyl]amino}éthyle, l'acrylate	$(C_{23}H_{44}O_2 \cdot C_{21}H_{40}O_2 \cdot C_{19}H_{36}O_2 \cdot C_{19}H_{$
	d'hexadécyle, l'acrylate de 2-	14H ₁₀ F ₁₇ NO ₄ S·C ₁₃ H ₁₀ F ₁₅ NO ₄ S·C 12H ₁₀ F ₁₃ NO ₄ S·C ₁₁ H ₁₀ F ₁₁ NO ₄ S·C
	{méthyl[(perfluorobutyl)sulfonyl]amino}éthyle, l'acrylate de 2-	$\frac{12111011310045}{10H_{10}F_{9}NO_{4}S}$
	{méthyl[(perfluoroheptyl)sulfonyl]amino}éthyle, l'acrylate de 2-	1011101 91 (O45) _X
	{méthyl[(perfluorohexyl)sulfonyl]amino}éthyle, l'acrylate de	
	{méthyl[(perfluoropentyl)sulfonyl]amino}éthyle et l'acrylate	
	d'octadécyle	
68555-90-8	Acrylate de butyl polymérisé avec l'acrylate de 2-	$(C_{14}H_{10}F_{17}NO_4S\cdot C_{13}H_{10}F_{15}NO_4S$
	{méthyl[(perfluorooctyl)sulfonyl]amino}éthyle, l'acrylate de 2-	$\cdot C_{12}H_{10}F_{13}NO_4S\cdot C_{11}H_{10}F_{11}NO_4S\cdot$
	{méthyl[(perfluorobutyl)sulfonyl]amino}éthyle, l'acrylate de 2-	$C_{10}H_{10}F_9NO_4S\cdot C_7H_{12}O_2)_x$
	{méthyl[(perfluoroheptyl)sulfonyl]amino}éthyle, l'acrylate de 2-	
	{méthyl[(perfluorohexyl)sulfonyl]amino} éthyle et l'acrylate de 2-	
	{méthyl[(perfluoropentyl)sulfonyl]amino}éthyle	
68555-91-9	Méthacrylate de 2-{éthyl[(perfluorooctyl)sulfonyl]amino}éthyle	$(C_{22}H_{42}O_2 \cdot C_{16}H_{14}F_{17}NO_4S \cdot C_{15}H_1$
	polymérisé avec le méthacrylate de 2-	₄ F ₁₅ NO ₄ S·C ₁₄ H ₁₄ F ₁₃ NO ₄ S·C ₁₃ H ₁
	{\(\delta\text{fthyl}\)[\((\perp\)]\(\delta\text{fthyl}\)[\((\perp\)]\(\delta\text{fthyl}\)[\((\perp\)]\(\delta\text{fthyl}\)\((\perp\)]\(\delta\text{fthyl}\)[\((\perp\)]\(\delta\text{fthyl}\)\((\perp\)]\(\delta\text{fthyl}\)\((\perp\)]\(\delta\text{fthyl}\)\((\perp\)]\(\delta\text{fthyl}\)\((\perp\)]\(\delta\text{fthyl}\)\((\perp\)]\(\delta\text{fthyl}\)\((\perp\)]\(\delta\text{fthyl}\)\((\perp\)]\(\delta\text{fthyl}\)\((\perp\)]\(\delta\text{fthyl}\)\((\perp\)]\(\delta\text{fthyl}\)\((\perp\)]\(\delta\text{fthyl}\)\((\perp\)]\(\delta\text{fthyl}\)\((\perp\)]\((\perp\))\((\perp\)]\((\perp\))\((\pe	$_{4}F_{11}NO_{4}S\cdot C_{12}H_{14}F_{9}NO_{4}S)_{x}$
	2-{éthyl[(perfluoroheptyl)sulfonyl]amino}éthyle, le méthacrylate de 2-{éthyl[(perfluorohexyl)sulfonyl]amino}éthyle, le	
	méthacrylate de 2-{éthyl(perfluoropentyl)sulfonyl]amino}éthyle	
	et le méthacrylate d'octadécyle	
68555-92-0	Méthacrylate de 2-{méthyl[(perfluorooctyl)sulfonyl]amino}éthyle	$(C_{22}H_{42}O_2 \cdot C_{15}H_{12}F_{17}NO_4S \cdot C_{14}H_1$
	polymérisé avec le méthacrylate de 2-	$_{2}F_{15}NO_{4}S\cdot C_{13}H_{12}F_{13}NO_{4}S\cdot C_{12}H_{1}$
	{méthyl[(perfluorobutyl)sulfonyl]amino}éthyle, le méthacrylate	$_{2}F_{11}NO_{4}S\cdot C_{11}H_{12}F_{9}NO_{4}S)_{x}$
	de 2-{méthyl[(perfluoroheptyl)sulfonyl]amino}éthyle, le	
	méthacrylate de 2-	
	{méthyl[(perfluorohexyl)sulfonyl]amino}éthyle, le méthacrylate	
	de 2-{méthyl[(perfluoropentyl)sulfonyl]amino}éthyle et le	
	méthacrylate d'octadécyle	
68586-14-1	Acrylate de 2-{méthyl[(perfluorooctyl)sulfonyl]amino}éthyle	$(C_{14}H_{10}F_{17}NO_4S\cdot C_{13}H_{10}F_{15}NO_4S$
	télomérisé avec l'acrylate de 2-	$\cdot C_{12}H_{10}F_{13}NO_4S\cdot C_{11}H_{10}F_{11}NO_4S\cdot$
	{méthyl[(perfluorobutyl)sulfonyl]amino}éthyle, lα-méthacryloyl-	$C_{10}H_{10}F_9NO_4S\cdot(C_2H_4O)_nC_8H_{10}O$
	ω-hydroxypoly(oxyéthylène), l'α-méthacryloyl-ω-	$_{3}\cdot(C_{2}H_{4}O)_{n}C_{4}H_{6}O_{2})_{x}\cdot C_{8}H_{18}S$
	(méthacryloyloxy)poly(oxyéthylène), l'acrylate de 2-	
	{méthyl[(perfluoroheptyl)sulfonyl]amino}éthyle, l'acrylate de 2-	
	{méthyl[(perfluorohexyl)sulfonyl]amino}éthyle, l'acrylate de 2-	

N ^e du CAS.	Nom chimique	Formule moléculaire
	{méthyl[(perfluoropentyl)sulfonyl]amino}éthyle et l'octane-1-	
	thiol	
68649-26-3	<i>N</i> -Éthyl-1,1,2,2,3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-heptadécafluoro- <i>N</i> -(2-	N.D.
	hydroxyéthyl)octane-1-sulfonamide, produits de réaction avec le	
	<i>N</i> -éthyl-1,1,2,2,3,3,4,4,4-nonafluoro- <i>N</i> -(2-hydroxyéthyl)butane-1-	
	sulfonamide, le <i>N</i> -éthyl-1,1,2,2,3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,7-	
	pentadécafluoro-N-(2-hydroxyéthyl)heptane-1-sulfonamide, le N-	
	éthyl-1,1,2,2,3,3,4,4,5,5,6,6,6-tridécafluoro- <i>N</i> -(2-	
	hydroxyéthyl)hexane-1-sulfonamide, le <i>N</i> -éthyl- 1,1,2,2,3,3,4,4,5,5,5-undécafluoro- <i>N</i> -(2-hydroxyéthyl)pentane-1-	
	sulfonamide, le diisocyanate de polyméthylènepolyphénylène et	
	l'alcool stéarylique	
68867-62-9	Méthacrylate de 2-{éthyl[(perflurooctyl)sulfonyl]amino}éthyle	$(C_{16}H_{14}F_{17}NO_4S\cdot C_{15}H_{14}F_{15}NO_4S$
00007 02 7	polymérisé avec le méthacrylate de 2-	$\cdot C_{14}H_{14}F_{13}NO_4S\cdot C_{13}H_{14}F_{11}NO_4S\cdot$
	{éthyl[(perfluorobutyl)sulfonyl]amino}éthyle, le méthacrylate de	$C_{12}H_{14}F_{9}NO_{4}S\cdot(C_{2}H_{4}O)_{n}C_{4}H_{6}O_{2}$
	2-{éthyl[(perfluoroheptyl)sulfonyl]amino}éthyle, le méthacrylate	$)_{x}\cdot C_{8}H_{18}S$
	de 2-{éthyl[(perfluorohexyl)sulfonyl]amino}éthyle, le	
	méthacrylate de 2-{éthyl[(perfluoropentyl)sulfonyl]amino}éthyle,	
	l'octane-1-thiol et l'α-acryloyl-ω-méthoxypoly(oxyéthylène)	
68877-32-7	Méthacrylate de 2-{éthyl[(perfluorooctyl)sulfonyl]amino}éthyle	$(C_{16}H_{14}F_{17}NO_4S\cdot C_{15}H_{14}F_{15}NO_4S$
	polymérisé avec le méthacrylate de 2-	$\cdot C_{14}H_{14}F_{13}NO_4S\cdot C_{13}H_{14}F_{11}NO_4S\cdot$
	{éthyl[(perfluorobutyl)sulfonyl]amino}éthyle, le méthacrylate de	$C_{12}H_{14}F_9NO_4S\cdot C_5H_8)_x$
	2-{éthyl[(perfluoroheptyl)sulfonyl]amino}éthyle, le méthacrylate	
	de 2-{éthyl[(perfluorohexyl)sulfonyl]amino}éthyle, le méthacrylate de 2-{éthyl[(perfluoropentyl)sulfonyl]amino}éthyle	
	et l'isoprène	
68891-96-3	Diaquatétrachloro(μ-{ <i>N</i> -éthyl- <i>N</i> -	C ₁₈ H ₂₈ Cl ₄ Cr ₂ F ₁₇ NO ₉ S
00071-70-3	[(heptadécafluorooctyl)sulfonyl]glycinato-O¹:O¹'})-µ-	C181128C14C121 1/11O95
	hydroxybis(2-méthylpropanol)dichrome	
68958-61-2	α-{2-[Éthyl(perfluorooctylsulfonyl)amino]éthyl}-ω-	$(C_2H_4O)_nC_{13}H_{12}F_{17}NO_3S$
	méthoxypoly(oxyéthylène)	
70225-14-8	Acide 1,1,2,2,3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-heptadécafluorooctane-1-	$C_8HF_{17}O_3S\cdot C_4H_{11}NO_2$
	sulfonique, composé avec le 2,2'-iminodiéthanol (1:1)	
70776-36-2	Méthacrylate d'octadécyle polymérisé avec le 1,1-	$(C_{22}H_{42}O_2 \cdot C_{14}H_{10}F_{17}NO_4S \cdot C_{13}H_1$
	dichloroéthylène, l'acrylate de 2-	$_{0}F_{15}NO_{4}S\cdot C_{12}H_{10}F_{13}NO_{4}S\cdot C_{11}H_{1}$
	{méthyl[(perfluorooctyl)sulfonyl]amino}éthyle, le <i>N</i> -	${}_{0}F_{11}NO_{4}S\cdot C_{10}H_{10}F_{9}NO_{4}S\cdot C_{4}H_{7}N$
	(hydroxyméthyl)acrylamide, l'acrylate de 2-	$O_2 \cdot C_2 H_2 Cl_2)_x$
	{méthyl[(perfluorobutyl)sulfonyl]amino}éthyle, l'acrylate de 2- {méthyl[(perfluoroheptyl)sulfonyl]amino}éthyle, l'acrylate de 2-	
	{méthyl[(perfluorohexyl)sulfonyl]amino}éthyle, racrylate de 2-	
	{méthyl[(perfluoropentyl)sulfonyl]amino}éthyle	
71487-20-2	Méthacrylate de méthyle polymérisé avec le styrène, l'acrylate de	$(C_{14}H_{10}F_{17}NO_4S\cdot C_{13}H_{10}F_{15}NO_4S$
	2-{méthyl[(perfluorooctyl)sulfonyl]amino}éthyle, l'acrylate de 2-	$\cdot C_{12}H_{10}F_{13}NO_4S\cdot C_{11}H_{10}F_{11}NO_4S\cdot$
	{méthyl[(perfluorobutyl)sulfonyl]amino}éthyle, l'acrylate de 2-	$C_{10}H_{10}F_{9}NO_{4}S\cdot C_{8}H_{8}\cdot C_{5}H_{8}O_{2}\cdot C_{3}$
	{méthyl[(perfluoroheptyl)sulfonyl]amino}éthyle, l'acrylate de 2-	$H_4O_2)_x$
	{méthyl[(perfluorohexyl)sulfonyl]amino}éthyle, l'acrylate de 2-	
	{méthyl[(perfluoropentyl)sulfonyl]amino}éthyle, et l'acide	
	acrylique	
92265-81-1	Chlorure de <i>N,N,N</i> -triméthyl-2-[(2-méthyl-1-oxo-2-	$(C_{14}H_{10}F_{17}NO_4S\cdot C_9H_{18}NO_2\cdot C_7H_1$
	propényl)oxy]- <i>N</i> -éthylammonium polymérisé avec l'acrylate de 2-	$_{2}\text{O}_{3}\cdot\text{C}_{7}\text{H}_{10}\text{O}_{3}\cdot\text{Cl})_{x}$
	éthoxyéthyle, l'acrylate de 2-	
	{[(heptadécafluorooctyl)sulfonyl]méthylamino}éthyle et le	
	méthacrylate d'oxiranylméthyle	

Ne du CAS.	Nom chimique	Formule moléculaire
94313-84-5	(5-{[(2-	$C_{38}H_{50}F_{17}N_3O_6S$
	{[(Perfluorooctyl)sulfonyl]méthylamino}éthoxy)carbonyl]amino}	
	-o-tolyl]carbamate de (Z)-octadécén-9-yle	
98999-57-6	Sulfonamides en perfluoro-C7-8-alcane de <i>N</i> -méthyl- <i>N</i> -{2-[(1-	$(C_{14}H_{10}F_{17}NO_4S\cdot C_9H_{18}NO_2\cdot C_7H_1$
	oxopropén-2-yl)oxy]éthyl}, polymères avec l'acrylate de 2-	$_{2}O_{3}\cdot C_{7}H_{10}O_{3}\cdot Cl)_{x}$
	éthoxyéthyle, le méthacrylate de glycidyle et le chlorure de	
	<i>N,N,N</i> -triméthyl-2-[(2-méthyl-1-oxopropén-2-	
.=	yl)oxy]éthanaminium	
178094-69-4	N-[3-(Diméthyloxidoamino)propyl]-	$C_{13}H_{12}F_{17}N_2O_3S\cdot K$
	1,1,2,2,3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-heptadécafluorooctane-1-	
N.D.	sulfonamide, sel de potassium	ND
N.D.	Esters de 2-(Perfluoro- <i>N</i> -méthyl-C ₄₋₈ -alkane-1-	N.D.
20455 52 5	sulfonamido)éthyle de trimères d'acides gras insaturés en C ₁₈	CHE OCT.
29457-72-5	1,1,2,2,3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-Heptadécafluorooctane-1-	$C_8HF_{17}O_3S\cdot Li$
68909-15-9	sulfonate de lithium	(C II O C II O C II E N
00909-15-9	Acrylate d'icosyle polymérisé avec un acrylate d'octyle ramifié, l'acrylate de 2-{méthyl[(perfluorooctyl)sulfonyl]amino}éthyle,	$(C_{23}H_{44}O_2 \cdot C_{21}H_{40}O_2 \cdot C_{14}H_{10}F_{17}N O_4S \cdot C_{13}H_{10}F_{15}NO_4S \cdot C_{12}H_{10}F_{13}N$
	l'acrylate de 2-{méthyl[(perfluorobutyl)sulfonyl]amino}éthyle,	$O_4S \cdot C_{13}H_{10}F_{15}NO_4S \cdot C_{12}H_{10}F_{13}N$ $O_4S \cdot C_{11}H_{10}F_{11}NO_4S \cdot C_{10}H_{10}F_9N$
	l'acrylate de 2-{méthyl[(perfluoroheptyl)sulfonyl]amino}éthyle,	$O_4S \cdot (C_2H_4O)_nC_4H_6O_2 \cdot Unspecifi$
	l'acrylate de 2-{méthyl[(perfluorohexyl)sulfonyl]amino}éthyle,	ed) _x
	l'acrylate de 2-{méthyl[(perfluoropentyl)sulfonyl]amino}éthyle,	cu) _x
	l'oxyde méthylique de l'acrylate de l'α-hydro-ω-	
	hydroxypoly(oxyéthylène) et l'acrylate de stéaryle	
148684-79-1	Sulfonamides d'alcane en C ₄₋₈ , perfluoro, <i>N</i> -(hydroxyéthyl)- <i>N</i> -	N.D.
	méthyle, produits de réaction avec l'homopolymère du	
	diisocyanate d'hexane-1,6-diyle et l'éthane-1,2-diol	
30295-51-3	N-[3-(Diméthyloxidoamino)propyl]-	N.D.
	1,1,2,2,3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-heptadécafluorooctane-1-	
	sulfonamide	
91081-99-1	Sulfonamides d'alcanes en C ₄₋₈ , perfluoro, <i>N</i> -(hydroxyéthyl)- <i>N</i> -	N.D.
	méthyle, produits de réaction avec l'épichlorhydrine, adipates	
	(esters)	
N.D.	Dimères d'acides gras en C ₁₈ insaturés, esters 2-	N.D.
(0004 02 4	{méthyl[(perfluoro-C ₄₋₈ -alkyl)sulfonyl]amino}éthyliques	
68081-83-4	4-Méthyl-1,3-phénylènedicarbamate de bis(2-{éthyl[(perfluoro-	
(0(00 14 0	C ₄₋₈ -alkyl)sulfonyl]amino}éthyle)	
68608-14-0	C ₄₋₈ -(Perfluoroalcane)sulfonamides de <i>N</i> -éthyl- <i>N</i> -	
	(hydroxyéthyle), produits de réaction avec le diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	
307-35-7	Fluorure de 1,1,2,2,3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-	N.D.
307-33-7	heptadécafluorooctane-1-sulfonyle	N.D.
376-14-7	Méthacrylate de 2-	N.D.
570 14 7	{éthyl[(heptadécafluorooctyl)sulfonyl]amino}éthyle	11.5.
14650-24-9	Méthacrylate de 2-	N.D.
21000 219	{[(heptadécafluorooctyl)sulfonyl]méthylamino}éthyle	1,12.
94133-90-1	3-{[3-	N.D.
	(Diméthylamino)propyl][(heptadécafluorooctyl)sulfonyl]amino}-	
	2-hydroxypropanesulfonate de monosodium	
127133-66-8	Acide méthacrylique, polymères avec le méthacrylate de butyle,	N.D.
	le méthacrylate de lauryle et le méthacrylate de 2-	
	{méthyl[(perfluoro-C ₄₋₈ -alkyl)sulfonyl]amino}éthyle	
179005-06-2	C4-8-(Perfluoroalcane)sulfonamides de <i>N</i> -[3-	N.D.
		

N ^e du CAS.	Nom chimique	Formule moléculaire
	(diméthyloxidoamino)propyle], sels de potassium	
179005-07-3	C4-8-(Perfluoroalcane)sulfonamides de N-[3-	N.D.
	(diméthyloxidoamino)propyle]	
ROF	Substances organiques fluorées résiduelles (impuretés)	N.D.
1763-23-1	Acide 1,1,2,2,3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-heptadécafluorooctane-1-	C ₈ HF ₁₇ O ₃ S
	sulfonique	

N.D. = non disponible; Me = méthyle; Bu = butyle